

**Sujet :** [INTERNET] enquête publique aérodrôme de Lézignan. Requête

**De :** nadine Franjus <nadine.adenis@orange.fr>

**Date :** 16/12/2019 14:59

**Pour :** pref-peb-aerodromelezignan@aude.gouv.fr

Bonjour Monsieur Nuttin,

Dans le cadre de l'enquête publique sur la révision du PEB de l'aérodrôme de Lezignan-Corbières dont vous êtes en charge, je voudrais vous faire part de mon inquiétude quant au peu d'information dont nous disposons pour comprendre les enjeux et le véritable projet de développement de ce lieu.

Habitante à Fabrezan, je ne suis pas consultée par l'enquête publique alors que je constate que les activités de l'aérodrôme occupent notre espace sonore régulièrement. Souvent et surtout le week-end, jusqu'à déranger nos activités et séjours extérieurs. C'est difficile d'imaginer une augmentation de cette nuisance.

Monsieur le commissaire enquêteur, comment peut-on accepter que la zone de l'enquête publique pour une activité **aérienne** ne concerne que celle qui est sur l'aménagement du projet **au sol!!!!?**

Il nous semblerait opportun d'associer toute la population concernée, non seulement pour l'enquête publique mais aussi pour les choix de développement d'une telle activité.

Je me sens aussi concernée par le développement des activités de l'aérodrôme de Lezignan-Corbières, en tant qu'administrateur de l'association Développement Durable en Corbières Minervoises, dont l'objet, comme son nom l'indique, est de développer une vision durable du développement à l'échelle du territoire. Cette association a été créée l'an dernier à la suite du projet d'implantation d'une usine de bitume en aval de Ferrals-Les-Corbières, sur un lieu choisi en dépit du bon sens sur les rives de l'Orbieu et la zone viticole de plusieurs AOC. A cette époque déjà les autres communes périphériques potentiellement impactées n'avaient pas été associées à l'enquête publique qui restreignait son étude aux seules communes fournissant le foncier associé au projet.

Si on a une vision globale et durable du développement de notre territoire, il convient donc de s'assurer que les activités de l'aérodrôme et ses développements ne sont pas contraires aux intérêts généraux.

Il conviendrait de prendre des mesures pour limiter autant que possible les nuisances de cet agrandissement et de consulter les populations et les élus autour de l'aérodrôme...

En espérant que ce message soit diffusé et entendu comme il se doit,

Nadine Adenis, oenologue

Fabrezan

Nadine Franjus-Adenis

Tel : 06 82 15 42 92